

## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

### **Décision du 11 juillet 2018 portant nomination du référent déontologue pour les corps d'officiers de la Marine nationale administrés par le ministère chargé de la mer**

NOR : TRAT1819291S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision de l'inspecteur général des affaires maritimes du 11 juillet 2018, l'administrateur général des affaires maritimes M. Patrick Sanlaville, adjoint de l'inspecteur général des affaires maritimes, est nommé référent déontologue pour les corps d'officiers de la Marine nationale administrés par le ministère chargé de la mer.